

Marcel VIRZI-LACCANIA

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

TOURING AUTOMOBILES

Société Anonyme au capital de 250.000 F

Siège social : Avenue Armand Borilli

Z.A. La Pioline

13290 LES MILLES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LES APPORTS EFFECTUES PAR LA
SOCIÉTÉ CENTRALE AUTOS**

DÉPOT GTC AIX N°2291 DU

31 MAI 1996

DES 335 352 191

86 B2 fs

1 à 9, impasse des Gymnastes - B.P. 26 - 13376 MARSEILLE CEDEX 12 - Tél. : 91 85 13 00 - Fax : 91 85 54 93

Bureau secondaire : Le Cos Sévigné - Entrée A - Avenue René Cassin - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. : 42.26.55.47 - Fax : 42.26.15.19

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables agréés de la région de Marseille

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence - Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

TOURING AUTOMOBILES

Société Anonyme au capital de 250.000 F

Siège social : Avenue Armand Borilli

Z.A. La Pioline

13290 LES MILLES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LES APPORTS EFFECTUES PAR LA SOCIETE
CENTRALE AUTOS**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de commissaire aux apports qui m'a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence en date du 24 octobre 1995, je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur des apports devant être effectués par la société anonyme CENTRALE AUTOS dans le cadre de la fusion simplifiée avec votre société.

I-EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE

Sociétés concernées :

- **La société «CENTRALE AUTOS»**, dite société absorbée, est une société anonyme au capital de 280.000 F, dont le siège social est situé Quartier de la Crau, Route de Nice - 13120 GARDANNE.

Cette société a pour objet, directement ou indirectement :

- la création, l'acquisition, la prise en location par gérance et administration de tout établissement artisanal et commercial et notamment :
 - . l'exploitaion sous toutes ses formes de garages, les opérations d'achat, vente, commission, location, représentation, réparation, entretien, concernant tous véhicules à moteur en général ;
 - . et éventuellement la propriété desdits établissements au moyen d'apport desdits établissements ;
- et, généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou connexes ;
- la participaion de la société à toutes entreprises sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes, notamment concourir à la réalisation de l'objet social et ce, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique.
- **La société «TOURING AUTOMOBILES»**, dite société absorbante, est une société anonyme au capital de 250.000 F dont le siège social est situé Z.A. LA PIOLINE, Rue Armand Borilli - 13290 LES MILLES.

Cette société a pour objet :

- la réparation de tous véhicules à moteur, la mécanique générale, carrosserie, peinture et entretien de véhicules à moteur et tous engins ou moyens de locomotion, l'exploitation sous toutes ses formes de garages. La location de véhicules et engins maritimes, terrestres, aériens,
- toutes opérations se rapportant à l'achat et à la vente de véhicules à moteur neufs et d'occasion, notamment dans le cadre de contrats de concession de marques, l'achat et la vente en gros ou au détail de pièces détachées, carburants, lubrifiants et produits d'entretien ;
- le parcage des véhicules et engins ci-dessus visés, ainsi que le parcage, l'achat et la vente de caravanes, de toutes résidences mobiles, ainsi que de tous accessoires de sport ou de camping ;

- l'achat, la vente et la réparation de toutes machines agricoles ainsi que de tous matériels de travaux publics d'extraction ou de manutention, l'achat et la vente en gros ou au détail des pièces détachées se rapportant auxdits matériels ;
- la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'objet social ; toutes opérations contribuant à la réalisation de cet objet.

But de l'opération :

La détention par la société «TOURING AUTOMOBILES» de la totalité du capital de la société « CENTRALE AUTOS» avec maintien des deux structures génèrent des frais fixes importants pouvant être réduits dans des proportions significatives par l'opération de fusion envisagée.

Modalités de l'opération :

L'opération consiste en la fusion par voie d'absorption de la Société «CENTRALE AUTOS » par la société «TOURING AUTOMOBILES» qui se propose en conséquence de recevoir à titre d'apport-fusion tant l'actif que le passif de la Société «CENTRALE AUTOS ».

La Société Anonyme «TOURING AUTOMOBILES» détenant la totalité du capital de la Société Anonyme «CENTRALE AUTOS» depuis le dépôt au greffe du tribunal de commerce du projet de fusion, la présente opération est régie par les dispositions de l'article L 378-1 de la loi du 24 juillet 1966 en matière de régime simplifié de fusion.

La fusion est placée sous le régime de faveur prévu à l'article 816 du code général des impôts pour les droits d'enregistrement et à l'article 210 A du même code en matière d'impôt sur les sociétés.

Bases de la fusion:

Pour établir les conditions de l'apport, il a été décidé de retenir les comptes annuels de chacune des sociétés arrêtés au 31 décembre 1995.

Propriété, jouissance et conditions :

La Société «TOURING AUTOMOBILES» aura la propriété et la jouissance des biens et droits apportés à compter du 1er janvier 1996. Toutefois, les apports ne seront définitifs qu'après approbation de l'opération par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société absorbante. Toutes les opérations effectuées du 1er janvier 1996 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, seront réputées faites pour le compte de la société absorbante.

II-DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

Au terme du traité de fusion par absorption signé par les représentants légaux des deux sociétés, l'actif apporté et le passif pris en charge dont le détail figure en annexe ci-après, s'établissent ainsi :

- Actif apporté	3.391.091
- Passif pris en charge	- 2.746.892

- Actif net apporté	644.199
	=====

Les biens apportés et les passifs pris en charge ont été repris à leur valeur nette comptable à l'exception du fonds commercial.

Le fonds commercial créé par la société « CENTRALE AUTOS» et non inscrit à l'actif de son bilan a été valorisé conventionnellement entre les parties à la somme de F. 300.000.

III-VERIFICATIONS EFFECTUEES

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour :

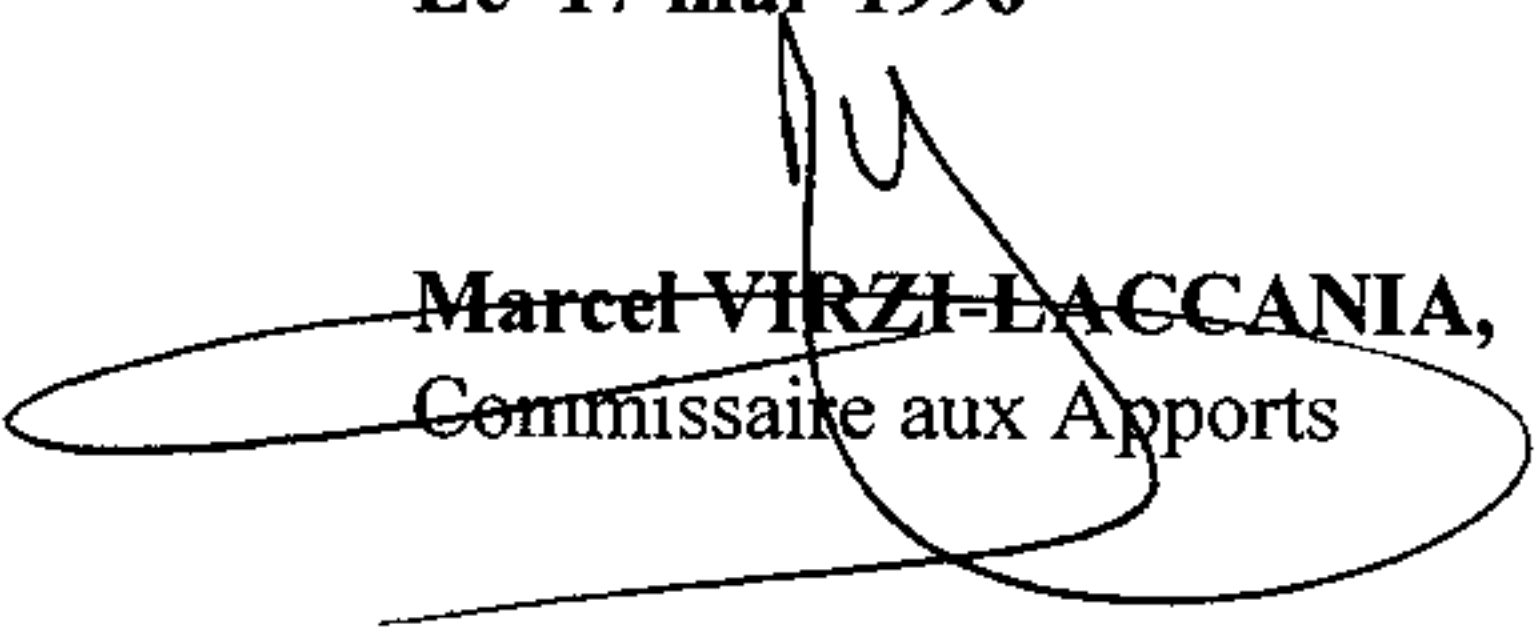
- vérifier la réalité des actifs apportés et des passifs pris en charge,
- contrôler la valeur attribuée aux apports,
- m'assurer que les événements intervenus pendant la période de rétroactivité n'étaient pas de nature à remettre en cause l'évaluation des apports.

IV-CONCLUSION

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus, dont le total s'élève à 644.199 F.

**Fait à Marseille,
Le 17 mai 1996**

Marcel VIRZI-LACCANIA,
Commissaire aux Apports



ANNEXE : APPORTS DE LA SA CENTRALE AUTOS

EXERCICE	Brut 95	Amort	Net
ACTIF			
Capital souscrit non appelé			
Frais d'établissement			0
Frais de recherche et développement			0
Concessions, brevets et droits similaires	24 953	24 756	197
Fonds commercial	300 000		300 000
Autres immobilisations incorporelles			0
Avances et acomptes sur immo. incorp.			0
Terrains	66 200	4 796	61 404
Constructions	278 578	178 452	100 127
Install° tech., mat. & outillage indus.	122 847	113 951	8 896
Autres immobilisations corporelles	259 385	231 950	27 434
Immobilisations en cours			0
Avances et acomptes			0
Participations			0
Créances rattachées à des participations			0
Autres titres immobilisés			0
Prêts			0
Autres immobilisations financières	3 225		3 225
TOTAL (I)	1 055 187	553 905	501 283
Matières premières, approvisionnements	3 125		3 125
En cours de production de biens			0
En cours de production de services	61 098		61 098
Produits intermédiaires et finis	6 512		6 512
Marchandises	1 146 561	137 595	1 008 966
Avances et acomptes versés sur commandes	2 676		2 676
Clients et comptes rattachés	991 090	73 254	917 836
Autres créances	618 056		618 056
Capital souscrit et appelé, non versé			0
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	254 471		254 471
Charges constatées d'avance	17 068		17 068
TOTAL (II)	3 100 657	210 849	2 889 808
Charges à répartir sur plusieurs ex. (III)			0
Primes de rembours. des oblig° (IV)			0
Ecart de conversion actif (V)			0
TOTAL GENERAL (0 à V)	4 155 844	764 754	3 391 091
PASSIF			
Emprunts obligataires convertibles			0
Autres emprunts obligataires			0
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit			2 415
Emprunts et dettes financières divers			480 211
Participation des salariés			0
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			101 201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 624 612
Dettes fiscales et sociales			484 799
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0
Autres dettes			53 654
Produits constatés d'avance			0
TOTAL			2 746 892
Ecart de conversion passif (V)			0
TOTAL GENERAL			2 746 892